

Thann Transport Pédaler sans se fatiguer



Un spécialiste de l'électricité auto se lance dans la commercialisation de vélos à assistance électrique, à Vieux-Thann.

« On n'est pas près de remplacer la voiture par le vélo. Mais, de plus en plus, il va falloir réfléchir avant de se déplacer et adapter son mode de locomotion. Le vélo est appelé à devenir un complément intéressant à l'auto, surtout s'il évite des efforts », prévient Léon Tacquard, qui exploite en famille l'Auto-Pôle, dans la zone d'activités de Vieux-Thann, en bordure de la RN66. Depuis peu, cet établissement commercialise un vélo à assistance électrique, « Entièrement fabriqué en France, en Charente », précise le distributeur, qui ajoute : « Seule la batterie est fabriquée en Asie. »

De 1000 à 2000 euros

De l'électricité auto à l'électricité vélo, il n'y a qu'un pas, favorisé par le contexte économique actuel. Aujourd'hui, quand on peut éviter sa voiture, sans se fatiguer, pour les petits déplacements, ou pour se rendre à son travail, rien de tel qu'un vélo. C'est la formule la plus économique, avec la marche à pied... Et quand il suffit de pédaler en douceur pour le faire avancer, c'est encore mieux. C'est ce que propose le vélo du constructeur charentais ISD, qui possède une solide expérience dans la fabrication de moteurs électriques. Actuellement, quatre modèles sont disponibles à Vieux-Thann : un modèle de ville, un VTC (vélo tous chemins), un vélo pliant et un triporteur. L'échelle de prix va de 1000 à 2000 euros. C'est un peu plus cher, si on choisit une batterie au lithium, plus performante.

« Ces bicyclettes sont équipées d'un moteur électrique, alimenté par une batterie. Elles disposent de plusieurs vitesses et le cycliste peut choisir son pourcentage d'assistance électrique. Dans tous les cas il faut pédaler, pour actionner le système et l'assistance se coupe dès qu'on freine, ou qu'on cesse de pédaler », explique David Tacquard, le fils du patron, qui s'occupe de cette nouvelle activité. L'autonomie se situe entre 40 et 50 km, en fonction de l'usage et du relief du parcours. La batterie se recharge en 5-6 heures, sur une prise de courant normale. La durée de vie moyenne d'une batterie est de 5 ans et il faut compter entre 250 et 400 euros, pour la remplacer, ce qui est amorti en moins de 6 mois, pour un usage régulier. Argument supplémentaire : tous ces vélos sont équipés de pneus increvables.

Seul distributeur de cette marque dans le Haut-Rhin, l'Auto-Pôle (bientôt Vélo-Pôle ?) assure également la maintenance. « Une étude comparative, entre l'usage de sa voiture et celle d'un vélo de ce genre, en ne comptant que le carburant, démontre que l'investissement peut être amorti en un an et demi », indique David Tacquard, qui poursuit : « On peut aussi commander ces vélos sur internet, mais ils faut les monter soi-même. Ici, le montage est déjà fait et nous assurons le service après-vente. »

SURFER www.velo-electrique.com